

OBJET : Convention pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'Agence Normande de Biodiversité et de Développement Durable pour l'organisation d'un DDTour sur le thème « Nature en Ville et Démocratie participative » – signature

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagements dans le cadre de la COP21 locale ;

Vu les scénarii du GIEC local Rouen Normandie évaluant une augmentation des températures de +0,7°C à +4,1°C d'ici 2100,

Vu le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par la Métropole Rouen Normandie le 16 décembre 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais et notamment en luttant contre les îlots de chaleur avec la création d'oasis de fraîcheur au sein des écoles,

Considérant :

- La réhabilitation de l'Esplanade François Mitterrand (suppression du parking et 300m² végétalisés) en concertation avec les acteurs associatifs et les habitants de la ville,
- La concrétisation du projet pilote des cours élémentaire et maternelle du groupe scolaire Rostand avec la végétalisation de plus de 1000m² de surfaces imperméabilisées en concertation avec les parents, élèves et équipes éducatives,
- La création du skatepark dans le Bois de la Garenne issue d'un travail de réflexion du Conseil Municipal Jeunes,
- La volonté de la commune à valoriser des projets exemplaires et son engagement dans la transition écologique de son territoire,
- Le souhait de la commune de partager son expérience avec d'autres collectivités sur sa démarche de démocratie participative et de Nature en Ville,
- L'aspiration de la Ville sur l'essaimage de projets participatifs « Nature en Ville ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à signer la convention pluriannuelle 2024-2026 avec l'A.N.B.D.D

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2023-190 est adoptée.



Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

35

Nombre de votants:

35

Nombre de présents :

28

Convocations :

1^{ER} DECEMBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE
- Mme Clarisse KIRCH
- Mme Mathilde LESAGE
- M. Luc LESIEUR
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Julie GODICHAUD

Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
Pouvoir à M. Pierre CAREL
Pouvoir à Mme Laurence RENO
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.